



wohnbau^{genossenschaften} schweiz

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zürich, le 28 avril 2026

Renouvellement des instruments d'aide à la construction de logements d'utilité publique

Aide au logement: la Commission du Conseil des Etats vote en faveur de son maintien, mais un renforcement s'impose de toute urgence

Coopératives d'habitation Suisse considère positivement la décision de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats de continuer à soutenir l'aide indirecte au logement financées par la Confédération en faveur de la construction de logements d'utilité publique. Les moyens prévus ne suffisent cependant pas à couvrir la demande record de prêts du Fonds de roulement et de financements de la Centrale d'émission CCL, ni à lutter de façon ciblée contre la pénurie de logements abordables. Coopératives d'habitation Suisse appelle le Conseil des Etats à se prononcer en faveur d'un renforcement des instruments de promotion qui ont fait leurs preuves.

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats s'est prononcée hier en faveur du maintien des instruments d'aide au logement financés par la Confédération, ce grâce à de nouveaux crédits jusqu'en 2033/2034. Les 150 millions de francs prévus pour le Fonds de roulement pour la période 2030-2034, ainsi que les 1,92 milliard de francs destinés aux cautionnements en faveur de la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL) pour la période 2027-2033, ne suffisent cependant pas. Selon le Conseil fédéral, cette enveloppe financière ne permet que de maintenir le niveau actuel des aides. Le plan d'action du Conseil fédéral contre la pénurie de logements considère pourtant l'aide au logement comme un élément clé pour maîtriser la situation tendue sur le marché du logement. Le renforcement de ces instruments, expressément prévu dans le plan d'action, n'est cependant pas possible avec la dotation actuelle. Afin de répondre à la demande accrue de financement et d'augmenter substantiellement la contribution des maîtres d'ouvrage d'utilité publique à la création de logements abordables, il faut renforcer de manière ciblée ces deux instruments d'aide. Coopératives d'habitation Suisse demande maintenant au Conseil des Etats d'accorder un crédit d'engagement d'au moins 2,3 milliards de francs pour les cautionnements et des moyens d'au moins 300 millions de francs pour le Fonds de roulement.

Grâce au Fonds de roulement, les maîtres d'ouvrage d'utilité publique bénéficient de prêts à taux réduit pour la construction, la rénovation et l'acquisition de logements à loyer ou à prix modérés. En complément, la caution de la Confédération accordée à la CCL permet à celle-ci d'accéder aux marchés des capitaux à des conditions très avantageuses. Du fait des loyers basés sur les coûts, ces conditions de financement avantageuses ont un effet modérateur direct sur les loyers. Depuis la suspension des prêts directs de la Confédération en 2003, ces deux instruments constituent les seuls piliers restants de l'aide fédérale au logement. Grâce à ces fonds, la Confédération peut garantir à long terme des logements abordables sans que cela ne lui occasionne de coûts directs. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le logement de 2003, aucune perte n'a jamais été enregistrée au titre des cautionnements. Les prêts remboursables du Fonds de roulement génèrent même des recettes d'intérêts pour la Confédération – à hauteur de 5,5 millions de francs en 2024.

coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faîtière de 1300 coopératives d'habitation et autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique totalisant plus de 175'000 logements. Fondée en 1919, la fédération est au service de ses membres qui construisent et gèrent des logements à loyer ou à prix modérés sur une base d'utilité publique. En collaboration avec eux, elle s'efforce d'assurer dans tout le pays un approvisionnement suffisant en logements abordables, de préférence en coopératives. www.wbg-schweiz.ch, info@wbg-schweiz.ch

Contact presse

Eva Herzog, présidente de coopératives d'habitation Suisse: 079 790 34 79, eva.herzog@parl.ch

Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 64, urs.hauser@wbg-schweiz.ch

Service de presse coopératives d'habitation Suisse: 044 360 26 66, rebecca.omoregie@wbg-schweiz.ch